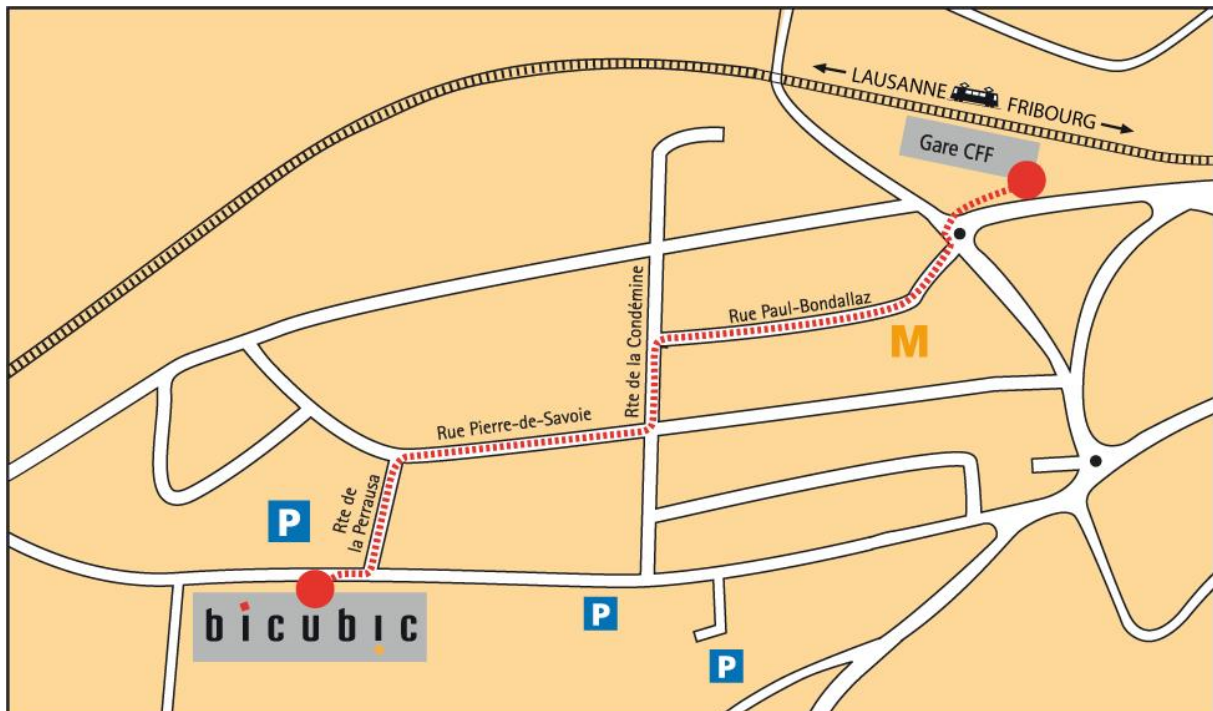


## UTILISATION DES PARKINGS

Les parkings de Bicubic sont gratuits. Il incombe aux organisateurs de manifestations de gérer le parcage du public. Deux personnes sont nécessaires pour assurer un service de parcage efficace. A partir de 350 spectateurs attendus, un service de parcage est obligatoire. Si le locataire ne dispose pas du personnel nécessaire, une agence privée sera mandatée par Bicubic, aux frais du locataire.

### Accès et situation



(À pied depuis la gare : 10 min)

### Parking 1

En face de Bicubic : 100 places gratuites. Accès libre.

Possibilité de faire libérer ce parking de ses utilisateurs hors-manifestation par la mise en place d'un panneau d'interdiction par la police locale. Cette démarche est gratuite. En faire la demande 10 jours avant à M. Mauron, agent de ville, [mauronc@romont.ch](mailto:mauronc@romont.ch).

### Parking 2

Autour du Cycle d'orientation (places blanches uniquement) : environ 80 places gratuites. Accès possible hors temps scolaire. Demander l'accès 10 jours avant la manifestation au CO, [exploitation@co-qlane.education](mailto:exploitation@co-qlane.education)

### **Parking 3**

Solution de secours lorsque les deux premiers parkings ne suffisent pas : garer les véhicules en épi sur les lignes rouges, devant le Bicubic. Pour ce faire, il convient de couvrir les différents panneaux d'interdiction de stationner. Il faut cependant tenir compte des dangers liés à ce parcage en bordure de route. Mise en place de trio pan clignotants aux abords (vous en trouverez deux dans l'office de Bicubic), respect des distances de sécurité autour du passage clouté.

Lors de très grandes manifestations, il est possible de procéder à la fermeture complète de la route d'Arruffens. Une demande doit être adressée à la Police de la circulation, chemin de la Madeleine 8, 1763 Granges-Paccot.

#### **Parcage du public exclu**

- sur la rampe d'accès à la salle de spectacle
- devant les commerces (Otto's et Pizzeria)
- dans le quartier En Bouley (en contre-bas de Bicubic)
- devant la cheminée de Bicubic (rampe d'accès pour la station de chauffage).

Il incombe aux organisateurs de manifestations de veiller au respect de ces consignes.

MERCI DE VOS EFFORTS !